



15 décembre 2021

Le Gouvernement ne doit pas sacrifier la transition bas carbone de la France sur l'autel d'une concurrence artificielle car subventionnée

Pris de panique face aux conséquences de la flambée des prix du gaz sur ceux de l'électricité, le Gouvernement semble retomber dans les travers d'un tripatouillage tarifaire aussi anti-économique qu'anti-industriel. En effet, le Ministre Bruno LE MAIRE vient de déclarer vouloir relever à 150 TWh le volume d'AReNH mis à disposition des concurrents d'EDF tout en maintenant le prix à 42 €. Dans le même temps, sa ministre de l'industrie, Agnès PANIER-RUNACHER, revendique le rétablissement du « *lien entre tarif du consommateur et coût du producteur, à un niveau légitime* ».

Face à cette incohérence gouvernementale, la CFE Énergies tient à rappeler qu'un tel relèvement du volume d'AReNH à ce prix spoliateur de 42 € reviendrait à augmenter la subvention qu'EDF doit verser à ses concurrents au nom d'une concurrence maintenue artificiellement en vie car indéfiniment subventionnée, au détriment de ses propres capacités d'investissement.

Loin de protéger les Français comme le prétend Bruno LE MAIRE, une telle disposition aurait pour principal effet de protéger les concurrents d'EDF, au premier rang desquels Total qui n'hésite pas à prétendre que « *c'est l'argent du pétrole qui finance la transition énergétique* » et qui est la cible des ONG pour son greenwashing institutionnel. Pire, cette disposition reviendrait à cautionner les comportements prédateurs mis en exergue par le redressement judiciaire d'Hydroption et les pratiques abusives dénoncées par la CLCV.

Si on ajoute à ce scandale de l'AReNH la volonté de lisser les hausses des tarifs de l'électricité sur deux ans jusqu'en 2023 par pur calcul électoraliste, il n'est pas exclu que le Gouvernement finisse par faire payer à EDF les conséquences de la hausse de prix mondiaux du gaz alors même que la hausse des prix des énergies fossiles est venue gonfler les bénéfices des majors pétrolières.

A peine un mois après la COP 26 de Glasgow et à deux semaines de la présidence française de l'Union Européenne dont le défi climatique sera un des principaux enjeux, la CFE Énergies demande au Gouvernement de ne pas céder à la facilité électorale et de ne pas sacrifier une nouvelle fois EDF qui fait face à un mur d'investissements industriels bas carbone plus qu'utiles au pays.

Nul ne doit en effet oublier que ce sont les investissements du groupe EDF dans le système électrique qui garantiront dans la durée la stabilité des prix de l'électricité et la sécurité d'alimentation électrique du pays, et qui assureront la réussite de la transition bas carbone de la France. Surtout que les concurrents d'EDF n'ont eux développés aucune capacité de production électrique depuis 2010 alors même que l'AReNH avait été conçu à l'origine pour les y inciter !

Dès lors, c'est en refusant le retour au tripatouillage tarifaire et le relèvement du volume d'AReNH, mais aussi en relevant le prix à minima au niveau préconisé par la CRE, à savoir 49 €, que le Gouvernement garantira un prix de l'électricité plus juste car permettant la couverture des coûts, comme le préconise précisément Mme PANIER-RUNACHER. C'est ainsi qu'il donnera à EDF les moyens d'investir dans la sécurité d'alimentation électrique du pays, sa compétitivité, la décarbonation de son économie et une transition bas carbone exemplaire au plan industriel.

Pour la CFE Énergies, la protection du pouvoir d'achat des Français ne passe pas par une approche anti-industrielle sacrifiant EDF et la transition bas carbone de la France, elle passe davantage par le levier fiscal à la main du Gouvernement, et en particulier la baisse de la TVA pesant sur l'électricité !

Contact presse : Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com